

01 mar 2021 -10:30

Un siège central commun pour le SPF Santé publique, l'INAMI et l'AFMPS

Ce 1er mars 2021, le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement (SPF SPSCAE), l'Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI) et l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS) emménagent dans un bâtiment commun au centre de Bruxelles. Ce déménagement permettra de renforcer la coopération entre les trois organisations dans une vision commune : « Travailler ensemble pour la santé dans un esprit de développement durable ».

Nous cohabiterons pour plusieurs raisons. Nos organisations collaborent étroitement depuis longtemps déjà sur différents thèmes de santé. Ce déménagement nous permet de nous y employer de manière encore plus concrète et pratique.

Pourquoi nos organisations s'installent-elles ensemble ?

Nos trois organisations partagent la même mission pour garantir des soins de santé de qualité pour tous en Belgique et aspirent à développer une politique de santé efficace. En cohabitant, la collaboration devient plus forte dans une perspective commune de « travailler ensemble pour la santé dans un esprit de développement durable ».

Cette étape s'inscrit dans le cadre du Redesign des administrations de la santé (voir [plus d'infos à ce sujet](#)), une réforme visant à rendre les services publics encore plus efficaces, améliorant encore le service aux citoyens et aux autres clients. Le programme Redesign figure dans l'accord de gouvernement fédéral Charles Michel I de 2015.

Tom Auwers (président du comité de direction du SPF SPSCAE), Jo De Cock (administrateur-général de l'INAMI) et Xavier De Cuyper (administrateur-général de l'AFMPS) confirment :

« Grâce à une stratégie partagée, nous voulons éliminer la complexité qui caractérise trop souvent l'administration. Nous continuons ainsi à construire des relations durables avec nos partenaires et à offrir à nos concitoyens un service (encore) meilleur.

« Notre emménagement vers un bâtiment commun est une étape importante pour nous : il permet d'organiser nos équipes en réseau, intégrant tous les aspects de la santé autour d'une vision partagée.

« Notre objectif ultime reste la synergie et la co-création. À cette fin, nous plaçons pour un équilibre sain entre toutes les opportunités qu'offre le numérique et un fonctionnement plus traditionnel comme les rencontres physiques.

« Le bâtiment de l'avenue Galilée est un lieu où les employés choisiront un espace en fonction de leurs activités. Il devient un symbole de coopération, de bien-être et de respect de chacun, interne ou externe : le lieu de rencontre de tous les acteurs de la politique de santé, ouvert aux visiteurs et aux partenaires désireux de travailler conjointement en vue d'améliorer la santé publique en Belgique.

Telle est l'essence de notre vision à laquelle nous adhérons toutes et tous unanimement ».

Déménager en pleine crise sanitaire : mesures d'hygiène et de précaution

Les mesures COVID-19 impliquent que, pour l'instant, notre emménagement demeure virtuel pour la plupart des collaborateurs : un télétravail maximal reste la norme. Les exceptions sont limitées aux fonctions et missions qui doivent absolument se faire sur place et pour lesquelles nous prenons les mesures d'hygiène et de précaution maximales.

Les visiteurs qui sont obligés de se rendre dans nos bureaux peuvent consulter le [plan d'accès multimodal](#) sur nos sites web et doivent également respecter strictement les mesures en vigueur.

Notre nouvelle adresse ?

A partir du 1er mars 2021, l'adresse de nos trois organisations sera la suivante :

Avenue Galilée 5
1210 Bruxelles

L'Administration de l'expertise médicale (Medex) ne déménage pas et reste dans le [bâtiment Eurostation II](#). Les adresses et les coordonnées des services provinciaux restent également inchangées.

Il en va de même pour le [Conseil supérieur de la Santé](#).

Un accueil téléphonique commun est aussi prévu : le Service Center Santé

Le Service Center Santé est désormais le point de contact unique pour le secteur fédéral de la santé. Il s'agit une initiative conjointe de nos trois organisations et un exemple concret de l'étroite coopération que nous avons établie dans le cadre du Redesign des administrations de la santé et de notre projet commun de déménagement.

Le Service Center Santé est un centre de contact moderne et professionnel qui gèrera les contacts téléphoniques et écrits avec nos différents clients. Il est joignable

- au numéro de téléphone +32 2 524 97 97
- via le [formulaire de contact](#) sur le site de l'INAMI
- via le formulaire de contact sur le site du SPF SPSCAE
- via l'adresse e-mail centrale de l'AFMPS welcome@afmps.be.

-
- [Missions de l'INAMI](#)
 - [À propos de l'Agence fédérale des Médicaments et des Produits de Santé](#)
 - [Compétences et mission du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement](#)

Contact presse INAMI

Team Communication : communication@inami.fgov.be, +32 2 739 72 06

Contact médias AFMPS

Département Communication : comm@afmps.be, +32 2 528 40 12

Portes-paroles SPF SPSCAE

Vinciane Charlier, porte-parole francophone,

+32 2 524 99 21 - +32 475 93 92 71

Wendy Lee, porte-parole néerlandophone,

+32 2 524 91 69 - +32 477 98 01 02

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement

Eurostation II

Place Victor Horta 40 bte 10

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 524 97 97

<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier

Porte-parole (FR)

+32 475 93 92 71

+32 2 524 99 21

vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee

Porte-parole (NL)

+32 524 91 69

+32 477 98 01 02

wendy.lee@health.fgov.be